

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OBSERVATEUR,

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout; j'appuie le bon; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

Vol. II.

QUÉBEC, VENDREDI 20 JANVIER 1860.

No. 40.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'OBSERVATEUR.
PARAIT
UNE FOIS PAR SEMAINE.

On s'abonne chez L. M. DARVEAU, au No. 26, rue Aiguillon, faubourg Saint-Jean, Québec.

L'abonnement est de cinqchelins par année, payable INVARIABLEMENT d'avance.

Nous prévenons nos abonnés que monsieur JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

TARIF DES ANNONCES: Six lignes et au-dessous, 2s. pour la première insertion, et 6d. pour chaque insertion subséquente. Dix lignes et au-dessus de six lignes, 2s. 6d. pour la première insertion, et 6d. pour chaque insertion suivante. Au-dessus de dix lignes, 2d. par ligne pour la première insertion, et 1d. par ligne pour chaque insertion subséquente.

Nous avons promis de réfuter l'article du "Canadien" de mercredi dernier, mais nous avons promis l'impossible. Les articles comme celui dont il est question ne peuvent être réfutés ils ne valent pas la peine. Il suffit d'en publier les passages les plus saillants pour que nos lecteurs soient de notre avis. C'est ce que nous allons faire.

Dans cette article, monsieur TREPASSE brûle son plus pur encens en faveur des ministres parjures.

Jugez plutôt:

"C'est grâce à l'énergie de nos ministres cependant si Québec va être appelée à voir encore une fois ces débats des Chambres dont elle fut si longtemps le théâtre, dans les beaux jours où Louis-Joseph Papineau régnait comme un roi à la tribune, et où la chambre elle-même avait les proportions d'un sénat européen par la grandeur de son rôle.

On n'a pas encore oublié l'énergie déployée par MM. Cartier et ses collègues dans la question du siège du gouvernement durant la dernière session du Parlement.

Ils ont prouvé eux qu'ils savaient "ris-

quer leurs portefeuilles" et que la dignité du pays passait avant tout dans leurs sentiments. Aussi Québec est-elle aujourd'hui en possession de ce titre de capitale qu'on lui a si chaudement disputé avec tous ses accompagnemens.

Mais en sus de cette victoire si flatteuse pour notre amour propre national, nous pouvons féliciter le pays d'avoir dans le cabinet dont l'hon. M. Cartier est le chef, des hommes qui ne se montrent pas moins touchés de ses intérêts matériels. C'est M. Galt qui lui a donné un tarif capable de nous tirer de la banqueroute qui était déjà béante sous nos pieds.

Qu'on nous montre, depuis l'Union, une administration mieux inspirée, plus énergique, plus active, et plus sensible aux convenances de sa position."

EXTRAITS POUR RIRE.

L'article suivant est extrait de la "Guêpe." En remplaçant le nom du conseiller Homier auquel il est destiné, par celui du conseiller Rousseau ou Gauvreau, l'article a de l'actualité à Québec:

"Vous le savez, je suis le pâtir de tout le monde, y faut donc que je sois t'un homme d'importance. Tous les jour on m'attaque dans les gazettes; on trouve mes pauvre oreilles beaucoup trop longues, mais, je vous le demande, z'électeur, est-ce ma faute à moi? Depuis quand z'un enfant z'est il responsable des fautes de ses parents? On dit z'aussi que je suis grossier, mal élevé, un polisson, etc., etc., etc. Dans les rues, les petits garçon me montre du doigt oui, du doigt; les maris me montre le poing et quand je passe tout près des fenêtres, les femmes veulent m'aroser d'eau bouillante, comme si je n'avais pas toujours l'éte z'un honnête homme. On me reproche même de ne pas savoir ma grand-mère, comme si tout le monde pouvait z'être instruit. Enfin, z'un misérable papier qui s'appelle la "Guêpe" a z'attaqué jusqu'à mon cheval z'et ma voiture. Pourquoi, citoyens électeurs, me fait-on z'ainsi la guerre? C'est parceque, oui, c'est parceque, quand j'étais à la corporation, j'étais là comme un poteau solide, pour défendre

vos intérêts. Car, voyez-vous, z'électeurs, la corporation, c'est comme qui dirait la cabane des quarante voleurs. Chacun tient son bout z'et pille de son côté. Savez-vous citoyens, z'à quoi sont employés les deniers publics, l'argent du pauvre z'et du riche. Eh bien! ce qu'on ne souvre pas dans sa poche par des "spétulations", z'on en fait des diner z'au champagne z'et des soupers aux huitres. Mais moi, z'électeurs, je n'ai jamais assisté z'à ces diners, parceque j'étais opposé corps et âme à ces gaspillages. Et, citoyens, qu'est-il résulté de tous ces gaspillages? La corporation est maintenant z'endettée pour des sommes énormes, et bientôt, la ville de Montréal sera "z'en banqueroute". Tout cela ne serait pas arrivé, je le dix sans z'honte, si vous aviez eu dix hommes, comme moi z'à la corporation: Comme un soldat z'à la brèche on m'a trouvé toujours z'à mon poste, le fusil z'et la bayonnette à la main. Je n'ai jamais eint de leur dire la vérité. Un jour qu'ils avaient donné z'un festin z'au gouverneur, je leur ai bien dit z'en m'adressant à Son Honneur le Maire, qu'ils étaient tous comme "une bando de cochons à l'auge." Souvent z'on m'a sifflé, mais ça ne m'a pas empêché de parler. Je leur ai toujours dit ce que j'avais envie de leur dire. Je ne sais pas "l'otagraphe" mais c'est égal; je trouve moyen de me faire comprendre par tout le monde, et surtout par vous, honnêtes citoyens du "quarquier" St. Louis. On ne m'en a jamais fait passer J'étais comme un chien de bonne race; j'avais le nez partout z'et les oreilles aussi; ça "esplique pourquoi z'elles m'ont tant allongé. Et ce n'est pas tout, citoyens électeurs. Je n'ai pas veillé seulement z'à vos intérêts en criant contre les "déprécations"; j'ai fait z'encore des sacrifices. Oui, z'électeurs, en mainte occasion, j'ai prêtée z'à la Corporation des sommes d'argent considérables, et si vous en doutez, vous pouvez aller demander au trésorier de la cité, je n'ai jamais pu obtenir plus de dix ou douze pour cent d'intérêt légal. Voilà, citoyens, ce que j'ai fait pour vous. Doit-on me reprocher de ne pas payer de rente d'eau à la Corporation pour mon cheval, parceque de pauvres charretiers sont z'obligés de de la payer!"

POUR RIRE.

Monsieur Pel... nous prie d'annoncer qu'il lecturera quand le ministre actuel sera en des confitures (déconfiture).
 Donc ce sera bientôt.

Un ivrogne qui avait jeuné par suite de la peste et que nous blâmions, nous disait dernièrement :

— A quoi bon me faire la morale, j'ai plus faim que je ne suis fin !

Il vaut mieux casser sa pipe que de ce casser le cou,

On dit que l'honorable Renaud, autrefois maître charretier et maintenant membre du Conseil Législatif du Canada vient d'adresser une lettre au premier ministre Cartier pour l'engager à gouverner jusqu'à la fin du monde le pays malgré les citoyens. On ajoute que cette lettre incomparable se termine ainsi :

" Mon cher Cartier fesse partout et pas d'carqué. Epi s'il faut périr, périons ! S'ils faut mourir, mourisons !!!

Laroche foucauld n'a pas si bien parlé à ses Chouans !

Chaque année, ou plutôt, chaque printemps on annonce qu'une maladie contagieuse doit nous arriver d'Europe. Parfois c'est le typhus, parfois c'est le cholera. Le printemps revient avec les fleurs mais ni typhus ni cholera Dieu merci, n'apparaissent. Cette année, on annonce une autre maladie dont les effets se sont déjà sentir : c'est la maladie de la galle. Il paraît que ceux qui en sont atteints ont terriblement mal aux genoux. Ceux chez qui cette maladie sévit le plus terriblement ont même, la paume des mains ensanglanté. Ce qui rend cette maladie plus redoutable, c'est que les victimes croyant voir le prince de Galles dans la personne de tous ceux qu'elles rencontrent, se prosternent continuellement comme les chinois devant leurs mandarins. On dit que le maire de Québec et Joseph Guillaume Barthe sont atteints très-fortement de cette maladie. Sir Hector dont l'esprit est toujours fécond a conçu l'idée de se fabriquer une paire de genouillères. L'ami Trépassé a été plus loin : il s'est fait une paire de gants sur le modèle des gants de la police. Heureuses modes ! Heureux courtisans futurs !

Dans le dernier numéro de "L'Observateur," nous avons écrit sur la seconde page :

L'un prend le nom de Papineau,

L'autre celui de Lafontaine, etc.

Bien que le nom de Papineau doive avoir partout, le pas sur celui de Lafontaine cependant la règle grammaticale veut ici qu'il le suive. Ainsi donc, il faut lire :

" L'un prend le nom de Lafontaine,

L'autre celui de Papineau, etc.

NOUVELLES D'EUROPE.

Il n'y a rien d'intéressant relativement à la guerre entre l'Espagne et le Maroc.

La reine d'Espagne est accouchée heureusement d'une princesse.

Le Pape refuse de se faire représenter au Congrès à moins que Napoléon s'explique à propos de la brochure "Le Pape et le Congrès," dont la rumeur lui attribue la paternité.

Des nouvelles de Chine annoncent que le gouvernement de cet empire a demandé la médiation de l'Amérique pour détourner les hostilités de la France et de l'Angleterre.

Lord Macaulay est mort à Londres le 28 décembre d'une maladie de cœur.

La date de la réunion du Congrès Européen semble encore être douteuse.

On parlait vaguement d'une résolution qu'auraient prise l'Autriche, l'Espagne et Naples de n'y pas envoyer de plénipotentiaires si le Pape n'était pas représenté.

La Russie repousse les idées émises dans la nouvelle brochure, intitulée : "Le Pape et le Congrès."

On parlait de différends sérieux qui existeraient dans le cabinet français.

Le Conseil des ministres a résolu de ne donner aucune dénégation officielle aux rumeurs touchant l'origine de cette brochure.

Une rumeur qui annonçait le départ du Nonce du Pape à Paris, est contredite officiellement.

Les journaux de l'Autriche sont occupés à dénoncer la brochure "Le Pape et le Congrès" et la "Gazette" de Vienne l'a considérée comme une menace contre l'Autriche.

Le bruit courait à Paris que M. Guizot s'occupait aussi lui d'une brochure sur le pouvoir temporel du Pape.

On assure que le prince Napoléon va être bientôt nommé grand-amiral de l'Italie.

La "Gazette" de Milan annonce que l'exduc de Modène s'est avancé à la tête de ses troupes vers la frontière de Modène. Une partie de son armée occupait une ville frontière.

Des lettres de Vienne nous apprennent que les hommes d'Etat de l'Autriche commencent à reconnaître l'impossibilité de rétablir les ducs d'Italie, et sont presque réconciliés avec l'idée de l'organisation de l'Italie centrale.

NOUVELLES DIVERSES.

TERRIBLE ACCIDENT. — Une catastrophe épouvantable a jeté l'épouvante mardi le 10 dans la ville de Lawrence, dans le Massachusetts. A cinq heures environ de l'après-midi les moulins de M. Pemberton se sont écroulés avec un bruit formidable, au moment où six à sept cents opérateurs y travaillaient. C'est un désastre complet. On suppose que 2 à 300 personnes sont encore sous les ruines. La dépêche télégraphique qui annonce cet événement au "Chronicle" du 12 dit que d'après les calculs les plus exacts on pense qu'il n'y a pas moins de 200 victimes. Dix-huit cadavres ont déjà été retirés avec environ 25 personnes blessées mortellement, outre 50 autres ayant reçu des contusions plus ou moins graves.

M. Chase l'agent des moulins et M. Howe le Trésorier ont réussi à s'échapper. Il est impossible encore de mentionner la cause de ce désastre.

Ceux qui ont visité les ruines disent que le spectacle défie toute description. Plusieurs acres de terrain sont bouleversés.

De grands feux de joie ont été allumés pendant la soirée pour éclairer quelques deux ou trois mille personnes, travaillant à sauver les infortunés dont ils entendaient de dessous les ruines les cris et les lamentations. A chaque instant on retirait quelques blessés de cette horrible prison, les uns avec une jambe les autres avec un bras rompu ou brisé.

Un homme, dont le corps était fortement engagé sous des briques s'est délibérément coupé la gorge pour mettre fin à son agonie. Toute la ville semble plongée dans le deuil. Plusieurs personnes courent à travers les rues cherchant le lieu de la catastrophe en poussant de grands cris.

Une foule se tient sur le théâtre du désastre et témoigne le plus grand désespoir. Ces moulins étaient bâtis depuis sept ans et avaient peu de solidité. Avant d'y placer les machines les murs s'ouvrirent tellement qu'on dut y fixer un grand nombre de barres de fer pour prévenir l'écroulement qui néanmoins a eu lieu en dedans.

L'Hôtel de ville a été converti en hôpital jusqu'à ce que les morts et les blessés aient été reconnus.

Une femme, que l'on a retirée des débris a déclaré qu'il y avait environ 25 personnes près de l'endroit où elle se trouvait, et qui étaient encore vivantes.

Vers neuf heures et demie on aperçut le feu dans les ruines. Ce surcroît d'horreur glaça de terreur ceux qui avaient espéré sauver un plus grand nombre de victimes. Les pompes à incendie commencèrent à fonctionner et répandirent des torrents d'eau sur les débris, si bien qu'à onze heures et demie le feu avait disparu et on espérait qu'il était complètement éteint.

A minuit on s'aperçut que cet espoir était vain. En dix minutes toutes les débris devinrent une masse de flammes. On entendait les cris les gémissements des malheureux ensevelis vivants et qu'aucun pouvoir humain ne pouvait sauver.

A une heure et demie le lendemain matin les moulins de Pemberton n'offraient plus à la vue qu'une masse noire fumante où les ossements humains se confondaient avec les briques rougies, et le mortier. On suppose que 200 personnes ont péri dans les flammes.

— Nous voyons par les journaux de Montréal que Benjamin Holmes, Ec., a été choisi, une assemblée du comité organisé, comme candidat à la mairie de la cité.

— La revue du théâtre au prochain numéro.

CORRESPONDANCES.



JOSEPH LAURENT DIT LASONDE ALIAS JOS. LAURIN JUGE DE CONSCIENCES.

Monsieur le rédacteur,

Dans le but bien légitime de rendre justice à qui elle appartient, permettez-moi de signaler au public, principalement aux habitants de l'Ancienne Lorette, l'acte de charité suivant qui est digne de monsieur Laurin :

Samedi dernier avait lieu une assemblée du Conseil Municipal de l'Ancienne Lorette. Après l'assemblée, les partisans de M. Laurin (ces gens là ne vont jamais seuls) m'invitèrent à discuter avec M. Laurin. Vous devez supposer que l'invitation n'a pas été des plus polies. Cependant j'acceptai de bon cœur à condition que M. Laurin fut présent et que l'on argumenterait sur la vie politique de chacun de nous.

A peine rendu à ses comptes de la Municipalité que je reçus la "laurino" suivante :

"Howison! vous êtes un démon calomniateur sorti des enfers qui communique indignement!"

Voilà une apostrophe bien charitable et qui se rattache bien à ma vie politique n'est-ce pas?

Je vous prie de croire que, dorénavant lorsque je serai en état de grâce je me priverai de communier à l'église de l'Ancienne Lorette, car un homme en état de grâce ne doit chercher que le bien, en communiant donc je serais mal puisque j'exposerais M. Laurin à avoir de mauvaises pensées à mon égard, tellement qu'il serait convaincu que je serais un démon et, il devra me voir lui M. Laurin car il ne manque jamais la sainte messe soit par dévotion soit par hypocrisie.

A cette réunion publique j'avais bien des choses à dire sur sa conduite ridicule et tortueuse en politique mais il n'y a pas moyen de discuter avec un homme de cette trompe. Cependant il a fait une action dans sa vie, si louable, si belle, si grande, quelle fait oublier toutes ses fautes. Il est de fait et bien connu que M. Laurin a porté la soutane pendant deux ans et qu'il l'a quitté si son évêque ne lui a pas ôté, c'est là sa belle et grande action, je prétends donc que si M. Laurin prêtre eusse jugé les consciences comme il juge les hommes il n'aurait pas été capable de distinguer un péché véniel d'avec un péché mortel puisqu'il ne peut distinguer la vie privée d'avec la vie publique etc....

HENRY HOWISON,

Ancienne Lorette,
13 janvier 1860.



MICHEL ALAIN REMPORTE LA VICTOIRE
DANS UNE FOCHÉ.

Monsieur le rédacteur,

Le grand Michel Alain cordonnier de l'Ancienne Lorette, ne pouvant subvenir à ses dépens, prend un emploi plus lucratif.

Vous ignorez peut-être, cette histoire, je vais vous la raconter en deux mots :

Elle n'est pas des plus édifiantes.

C'est sur les plaines de l'Ancienne Lorette, sa paroisse natale, que le grand Michel Alain de Lorette a voulu se mesurer avec quatre imbéciles semblables à lui. La somme de cinq piastres fut le prix accordé à celui qui ferait le tour des courses et arriverait le premier. Et comme c'est maître Michel Alain qui fut vainqueur, il a été surnommé le "Grand fou."

Non content de cette noble action enhardi par sa victoire maître Michel Alain, à la dernière élection des conseillers municipaux ne pouvant se mesurer avec les hommes osa faire tête à une femme. Mais cette fois il a dû abattre pavillon.

Voyons maître Michel Alain, sort de ce sac ou tu es sacré, fini pour jamais
UN TEMOIN OCCULAIRE.

Monsieur le rédacteur,

Permettez-moi de vous faire savoir que le docteur Joseph Blanchet a été élu pour la cinquième fois maire de la Pointe.

Lévy Ouest. C'est avec plaisir que je vois que la confiance que ce monsieur inspire aux habitants de cette localité. Cela me fait espérer que cette confiance les portera à le choisir pour les représenter dans l'enceinte législative.

J'ai oublié de dire que M. Félix Fortier, créature du ministre a osé opposer le docteur Blanchet mais a ignominieusement subi une défaite.

E.....

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la caricature de monsieur J. G. Barthe. Le fini de l'ouvrage est étonnant.

Quelques personnes s'imaginent que nous représentons toujours les traits physiques des individus. Cela arrive quand ils posent devant notre artiste comme l'on fait messieurs Bussières et Saint-Jean. Autrement nous ne pouvons reproduire que le côté ridicule des sujets.



Si M. BARTHE A DU TOUPET, IL A AUSSI DU CŒUR !

Monsieur le rédacteur,

Les vapeurs de M. Baby reçoivent une allocation du gouvernement, au montant de £11000 et plus, pour remorquer les vaisseaux de commerce qui viennent dans le port de Québec. Il est entendu que ces vaisseaux construits en fer et à hélice dans le but de résister au gros temps et de pouvoir se frayer un passage plus facilement que nos petits vapeurs dans le fleuve Saint-Laurent doivent remorquer les vaisseaux de commerce transatlantique de Québec à la mer jusqu'à l'époque où le temps le permet pendant l'ouverture de la navigation. Ce n'est cependant pas ce qui est arrivé cet automne vers le 20 de novembre époque où la navigation était ouverte et où cependant les vaisseaux dans le port de Québec requéraient l'assistance de remorqueur pour s'en retourner. On déclarait au bureau de M. Baby par l'ordre de ce dernier aux capitaines qui venaient demander l'aide des vaisseaux remorqueurs que le temps était venu de retirer les vaisseaux remorqueurs du service pour l'hiver !

Et, cependant, comme il est facile de le prouver, le temps était convenable, le fleuve sans dangers pour les vaisseaux remorqueurs, et le nombre des vaisseaux de commerce dans notre port était de 40 environ.

M. Baby ayant été néanmoins menacé d'un protêt s'il ne permettait pas de faire remorquer deux vaisseaux par ses vapeurs remorqueurs, donna la permission et deux vaisseaux furent remorqués le 22 novembre jusqu'à l'endroit appelé "Pot-à-l'eau-de-vie," et cela sans danger et le plus aisément du monde. Le fleuve était libre quoique le temps fut assez sévère pour que les capitaines du vaisseau demandassent la protection des remorqueurs.

Mais lorsque le 24 suivant, les deux remorqueurs arrivèrent, en remontant à Québec, vers Saint-Jean Port-Joli, une vingtaine de vaisseaux de commerce se trouvaient à cet endroit. Le temps était assez beau, mais le vent était trop faible pour permettre aux vaisseaux de commerce d'avancer et le froid commençait à former des glaces sur le fleuve. La plupart de ces vaisseaux requéraient l'assistance des remorqueurs et l'un d'eux entra autres abora les signaux nécessaires pour se faire touer, mais les vapeurs de M. Baby passèrent outre sans se soucier des dangers qui pouvaient entourer ce vaisseau, menacer l'existence des marins à son bord et l'intérêt des marchands et des armateurs.

Il est bon de dire ici que le terme de la navigation pour les vaisseaux à vapeur ordinaire s'est prolongé jusqu'au 2 décembre. Si des vapeurs comme ceux-ci ont pu naviguer jusqu'à cette

date, a plus forte raison les vapeurs de M. Baby pouvaient le faire plus facilement:

Il est à espérer que quelque député qui comprend les intérêts de la navigation et du commerce du Bas-Canada saura exposer en chambre cette conduite de M. Baby et amener des réformes utiles de ce côté.

Je termine en disant que les petits vapeurs traversiers ont rendu aux vaisseaux de commerce de grands services et à des prix très modérés tandis que les remorqueurs de M. Baby qui coûtent si cher à la province et qui doivent être toujours à la disposition du commerce étaient à l'encre.

UN QUI CONNAIT.

D'ECÉDÉ.

Dimanche dernier, après une longue et douloureuse maladie soufferte avec la résignation d'un vrai chrétien; à l'âge de 59 ans et 4 mois, sieur François Marceau, Clerc du Marché Champlain.

ANNONCES.

PERDUE

Une lettre à laquelle la personne à qui elle est adressée attaché une grande importance. Quiconque la trouvera et la remettra à son adresse sera généreusement récompensée.

Québec, 4 janvier 1860.

PENSION.

Deux ou trois messieurs peuvent se procurer une bonne pension à un prix raisonnable, chez une famille Canadienne demeurant rue Saint-Valier près de la rue du Pont.

S'adresser à ce bureau.

TROUVÉ.

UN BILLET ou BON. Le propriétaire pourra le ravoir en s'adressant à ce bureau et en payant les frais d'annonces. 3 janvier 1860.

ADRESSE D'AFFAIRES.

L. M. DARVEAU, notaire, tient son bureau d'affaires, dans le faubourg Saint-Jean, rue Aiguillon, numero 26.

L. M. DARVEAU, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR